

Les projets informatiques

### Qu'est ce qu'un projet ?

C'est toujours nouveau, inconnu

#### Un projet

Un processus <u>unique</u>, qui consiste en un <u>ensemble d'activités coordonnées</u> et maîtrisées comportant des <u>dates</u> de <u>début</u> et de <u>fin</u>, entrepris dans le but d'atteindre un <u>objectif conforme à des exigences</u> spécifiques telles que les contraintes de <u>délais</u>, de <u>coûts</u> et de <u>ressources</u>

Qualité

3

Suivre l'atteinte des Objectifs ; production

Objectifs/ Gestion de la production

Moyens matériels, ressources humaines

Gestion des ressources

Coûts

Planification, suivi

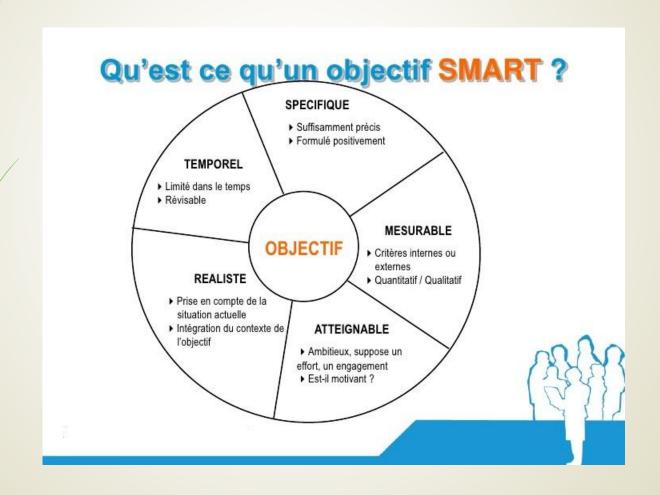
Gestion du temps

Délais

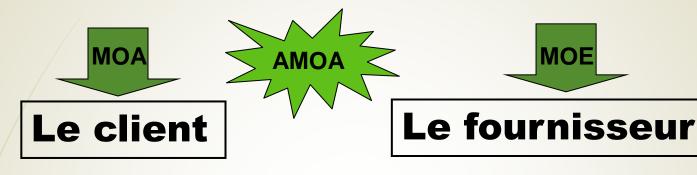
### Quand parle-t-on de "projet"?

- S'il y a complexité
  - Gros volume des tâches,
  - Relations complexes entre les tâches,
  - Gros volume des ressources/acteurs,
  - Longue durée du projet,
  - Coûts importants;
- S'il y a des enjeux
  - Projet stratégique,
  - Projet d'entreprise;

#### Objectifs d'un projet SMART



# Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'oeuvre

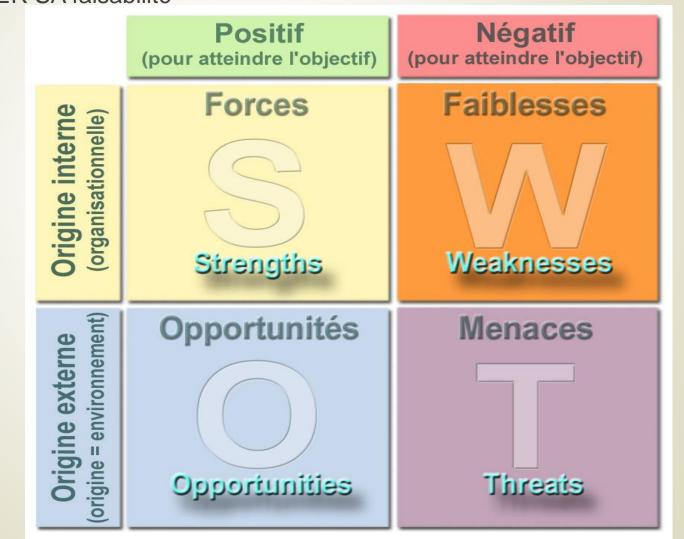


- Exprimer le besoin
- Vérifier l'adéquation des solutions proposées
- Effectuer la recette fonctionnelle
- Conduire le changement

- Concevoir des solutions
- Réaliser la solution
- Assister la maîtrise d'ouvrage
- Gérer le projet

# Exprimer le besoin : la méthode SWOT

 identifier les options stratégiques d'une entreprise ou d'un projet POUR DETERMINER SA faisabilité



- **Suivre** le projet :
  - Mesurer l'avancement
    - en coûts,
    - en délais,
    - en qualité;
  - Piloter le projet :
    - Suivre le projet
    - Analyser les écarts
    - Prendre les mesures correctives nécessaires,
    - Gérer les équipes et les conflits;
    - Manager/Gérer le projet :
      - Découper,
      - Planifier et ordonnancer,
      - Affecter les ressources,
      - Piloter le projet,
      - Communiquer sur le projet;

Pour un pilote de course : lire le tableau de bord... (vitesse)

> ...pour analyser (trop vite ?) et réagir (freiner/accélérer)

> > ...en fonction du parcours et des objectifs définis (préparation de la course, conseils du manager).

- Contraintes:
  - Coûts:
    - ■Coûts prévus (matières, main d'œuvre, services),
    - Échelonnement des paiements;
  - Délais :
    - Date de démarrage (autorisations),
    - Délai prévu d'emménagement;
  - Qualité :
    - Qualité de la conception,
    - Qualité du développement,
    - ■Qualité des tests:

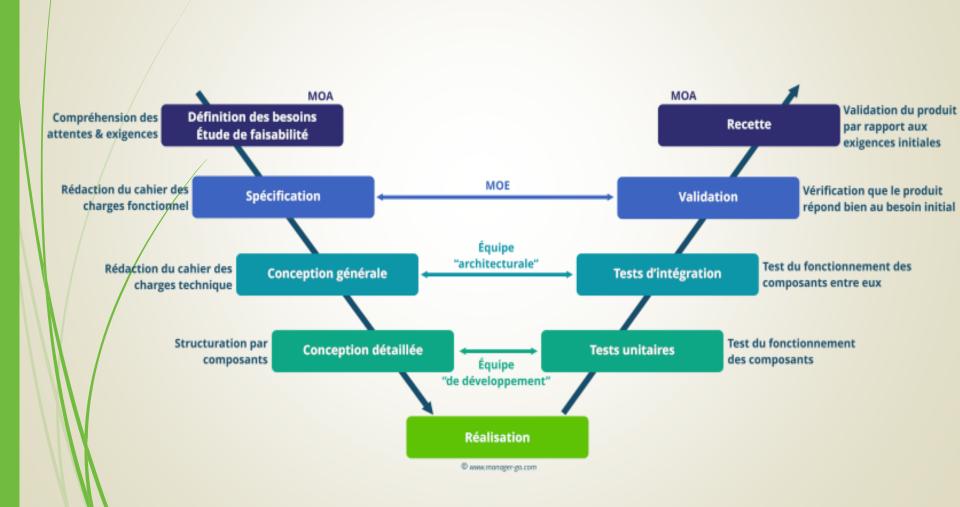
- Complexité des activités :
  - Lister les tâches (ou "lots"),
  - Choix des acteurs (ressources) par tâche,
  - Ordonnancement/planification des tâches,
  - Affectation prévisionnelle des ressources dans le respect des délais et des coûts;

- Le suivi des réalisations :
  - Les aléas de la technologie,
  - Les "surprises" (en complexité, en coûts, en délai de réalisation...),
  - Les mesures correctives (négociation sur les moyens donc coûts, délais, qualité),
  - Les changements demandés par le client...
  - La livraison;

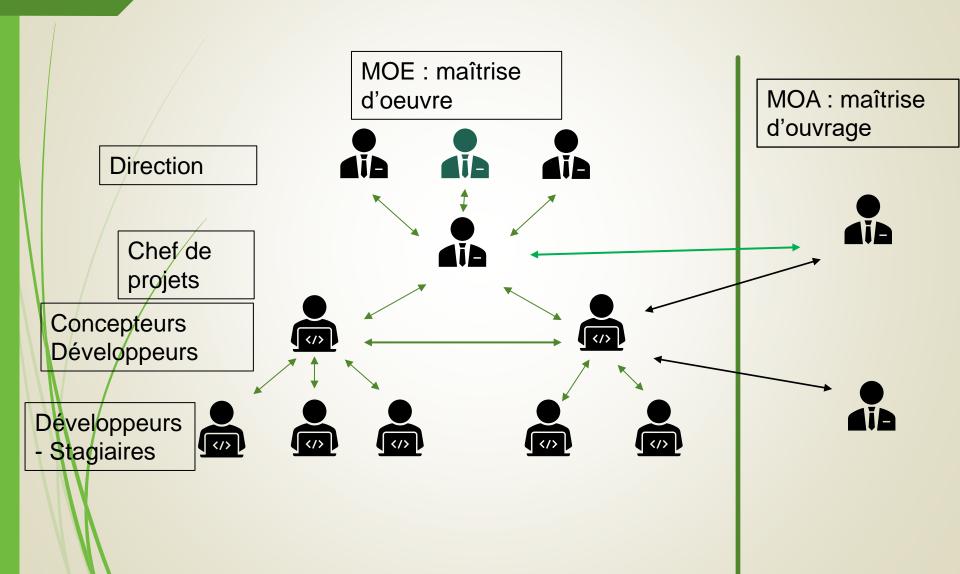
Cette complexité nécessite, AVANT, un découpage et une planification des ressources, PENDANT, un suivi des réalisations.

Le pilotage du projet de bout en bout est assuré par le comité de pilotage.

#### Le cycle en V d'un projet



# Le rôle du concepteur développeur d'applications



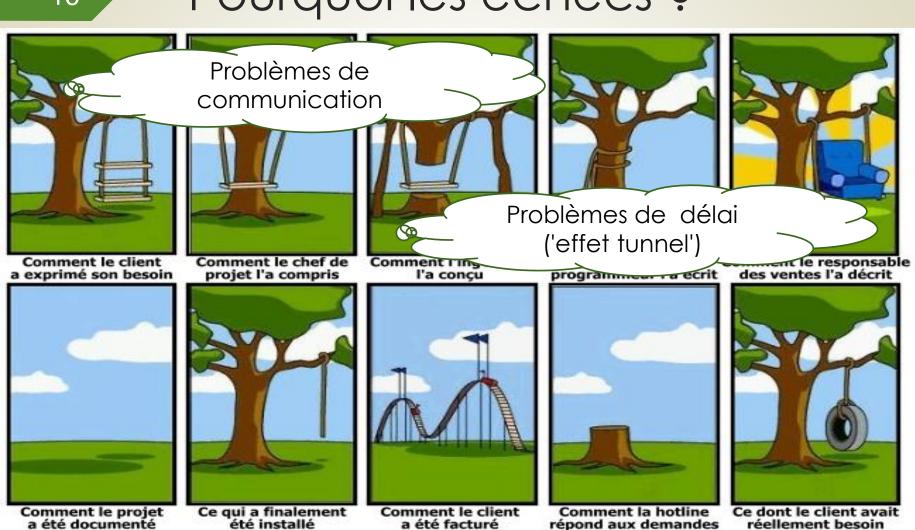
#### La Qualité

- ✓ Respect des conventions de nommage (générales ou de l'entreprise)
- ✓/ Documentation et commentaires
- Non redondance de code
- ✓ Cøde simple pour la maintenance mais robuste (Principe KISS Keep it simple, stupid : garde ça simple, idiot)

#### La Qualité

- ✓ Suivi du planning : loi 11 Golub, les équipes de projet détestent les comptes-rendus hebdomadaires d'avancement des travaux parce que ceux-ci mettent trop vivement en lumière l'absence de leurs progrès.
- ✓ Mise en place d'un plan de tests (unitaires, fonctionnels, intégration, non régression, etc...) => implication du client
- ✓ Respect des coûts et des délais

## Pourquoi les échecs?



réellement besoin

#### © AFPA 2015

#### Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle.

« Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la reproduction par un art ou un procédé quelconques ».